

Signez la pétition

Dans plusieurs régions le braconnage de petits oiseaux, pourtant protégés, se poursuit. Sous prétexte de « traditions », l'État ne fait pas respecter la loi, et se réfugie derrière une « tolérance » bien peu dissimulée pour couvrir les délinquants. Glu, matoles, tendelles... sont autant de dispositifs illégaux utilisés par les braconniers. Loin d'être marginales ces pratiques, occasionnent des prélèvements massifs : plus de 400.000 oiseaux en sont victimes en France chaque année. Parfois même, ce braconnage de notoriété publique alimente un trafic juteux. Monsieur le Président, vous avez affirmé que vous vouliez faire de la France un pays exemplaire dans le domaine de la biodiversité. Prouvez-le par un geste simple : faites cesser ces pratiques illégales très dommageables à notre biodiversité.